

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

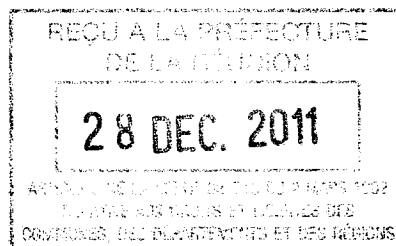
<i>Élus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	ARRIVÉES	
KICHENIN Virgile	à 10 h 05	au Rapport n° 11/8-01
NAILLET Philippe	à 10 h 26	au Rapport n° 11/8-01
	DÉPARTS	
ASSABY Maximilien	à 10 h 05	au Rapport n° 11/8-01 <i>(procurator à ORPHÉ Monique)</i>
CHÉFIARÉ Claudine	à 10 h 34	au Rapport n° 11/8-03 <i>(procurator à LOCATE Raziah)</i>
ALBANY Christian	à 10 h 50	au Rapport n° 11/8-14
TROTET Maryse	à 11 h 01	au Rapport n° 11/8-20
LAURET Edmond	à 11 h 02	au Rapport n° 11/8-20 <i>(procurator à PESTEL René Louis)</i>
VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini	à 11 h 22	au Rapport n° 11/8-22
LOCATE Raziah	à 11 h 27	au Rapport n° 11/8-23

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
 26 DEC. 2011 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 46 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNE



**OBJET RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE
DE SAINT-DENIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE (SEML)
DIONYSPOUR (EXERCICE 2010)**

DEVELOPPER DES PROJETS PHARES ET STRUCTURANTS

La Commune de Saint-Denis a décidé de procéder à la création de la SEML DIONYSPOUR, le 21 février 2009, après une première délibération de principe le 13 décembre 2008. Cette Société d'Economie Mixte Locale a notamment pour objet :

- la construction d'un grand projet sportif à Saint-Denis qui associera la collectivité, des sportifs et des partenaires privés ;
- l'organisation d'évènements sportifs d'envergure ;
- le développement de tous les aspects du sponsoring sportif et de la communication liés au sport ;
- la mise en place de tout projet pouvant participer à la réalisation des objectifs en matière de développement du sport de haut niveau ;
- la création et la gestion d'une Académie des Sports préparant et suivant nos jeunes dans une carrière de sportif de haut niveau et prévoyant leur réinsertion une fois leur carrière menée à bien.


La Commune, actionnaire de la SEML, est représentée au conseil d'administration par Monsieur Gilbert ANNETTE, Madame PELTIER Hélyette, Monsieur Alain COUDERC, Monsieur JAVEL François et Monsieur ALBANY Christian.


L'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que les organes délibérants des collectivités locales détenant des actions de sociétés d'économie mixte locales doivent se prononcer, une fois par an, sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants au conseil d'administration.

Conformément à ces dispositions, le rapport des représentants du Conseil Municipal siégeant au Conseil d'Administration de la SEML Dionysport a été établi pour l'exercice 2010. Présentation faite du rapport, le Conseil Municipal doit en délibérer.

En conséquence, je vous demande de prendre acte du rapport annuel, au titre de l'exercice 2010, présenté par les représentants de notre assemblée siégeant au conseil d'administration de la SEML DIONYSPOUR.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE



**OBJET RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE
DE SAINT-DENIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE (SEML)
DIONYSPOUR (EXERCICE 2010)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Loi n° 2000-321 de 12 avril 2000, notamment l'article 10 ;

Vu le Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, notamment l'article 1er ;

Vu la Délibération n° 08/2-01 du Conseil Municipal du 10 avril 2008 portant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/8-30 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur COUDERC Alain, 15ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

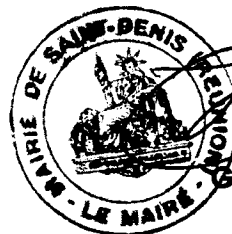
**APRES EN AVOIR DELIBERE
(débat sans vote)**

Prend acte du rapport annuel, au titre de l'exercice 2010, présenté par les représentants du Conseil Municipal siégeant au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Locale DIONYSPOUR.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Saint-Denis, le

26 DEC. 2011



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

**RAPPORT DES REPRESENTANTS
DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS
AU TITRE DE L'EXERCICE 2010**

S'agissant de l'activité de la SEML DIONYSPO, les éléments suivants sont à souligner pour l'année 2010

➤ **Trophée de la Ville de Saint-Denis le 6 juin 2010 : Créopolitains contre la sélection de la Réunion**

La SEML DIONYSPO s'est fixée un objectif important, celui d'organiser en partenariat avec la Ville de Saint-Denis et la Ligue réunionnaise de football, une rencontre entre les footballeurs réunionnais évoluant en France métropolitaine et en Europe et la sélection de la Réunion au stade Jean IVOULA de Saint-Denis le 6 juin 2010. Cette manifestation sportive a permis la mise en valeur des qualités et des valeurs de nos sportifs réunionnais qui portent au plus haut les couleurs de notre île et qui souhaitaient partager leur expérience avec la jeunesse sportive réunionnaise.

Pour mener à terme cet évènement, Dionysport a dû :

- créer les supports de communication ;
- prendre contact avec de nombreux partenaires et les footballeurs réunionnais en France métropolitaine et en Europe afin de réunir un plateau comprenant aussi bien ceux évoluant au plus haut niveau que d'autres au début de leur carrière ;
- organiser la planification et la coordination générale de ce trophée ;
- rechercher des sponsors et établir les partenariats (équipementiers, hébergement...) ;
- établir le relais PRESSE ECRITE / WEB et TV au niveau local et national ;
- gérer les ITW télévision et radio ;
- post évènementiel, assurer le suivi des retombées médias ce qui a donné lieu à une revue de presse conséquente couvrant l'évènement et les coulisses du match à destination des joueurs honorés, des sponsors, de l'IRT, de la Ville ainsi qu'au titre de nos archives.

➤ **Réception de l'équipe de France des décathloniens et perchistes**

Dionysport a participé avec la LRA à l'accueil de ces équipes.

➤ **Les Clés de la Prévoyance avec la CRC de juillet à octobre 2010**

La CRC a mis en place de juillet à octobre 2010 un jeu de télé-réalité inter entreprise intitulé « Risque zéro : Les Clés de la Prévoyance » constitué de quatre journées d'épreuves sportives et une finale avec un suivi santé.

Dionysport, dans le cadre de l'évènement créé par la CRC, a été chargée de l'organisation de toute la partie sportive :

- étude de faisabilité ;
- recherche et fourniture des six coachs sportifs en charge chacun d'une équipe de compétiteurs ;
- mise à disposition du coach des coachs ;
- conception et réalisation de toutes les épreuves sportives et de la finale avec grille de notation ;
- gestion du volet administratif.

➤ **Stage vacances 2010**

Partenaire du sport et des sportifs, Dionysport a organisé quatre semaines de stages-vacances football. Ces stages ont été parrainés par des sportifs professionnels : Didier SIX, Laurent ROUSSEY, Jean-Luc ETTORI et Lionel CHARBONNIER.

Ces stages ont été une réussite sportive pour les jeunes participants.

L'objectif de ces stages est de permettre au plus grand nombre de jeunes de découvrir des conditions d'entraînement qui se rapprochent de celles du haut niveau, tout en leur permettant de s'épanouir dans un cadre ludique :

- ✓ vivre comme un PRO pendant une semaine ;
- ✓ rencontrer des joueurs professionnels ;
- ✓ s'entraîner sous la conduite d'éducateurs brevetés d'Etat ;
- ✓ des comptes rendus de stage (bilan technique, résultats des tests) ;
- ✓ une attestation de stage et des souvenirs inoubliables.

Sur le plan financier, comptable et de la gestion courante, les éléments suivants sont à souligner pour l'année 2010.

Apport en compte courant

En septembre 2009, une convention d'apport en compte courant de 300 000 € a été signée avec la Ville de Saint-Denis. Le conseil municipal du 18 décembre 2010 a autorisé la transformation de cette avance en capital.

Convention d'objectifs

En décembre 2009, une convention d'objectifs a été signée avec la Ville de Saint-Denis. Cette convention d'une durée de trois ans à compter de 2010, accorde une subvention annuelle de 300 000 € à Dionysport.

Le 23 décembre 2010 a été signé un avenant à la convention d'objectifs fixant les modalités de versement pour 2011.

Augmentation de capital

L'AGE du 21 décembre 2010 a autorisé l'augmentation du capital de la SEML. Celle-ci a été clôturée par le conseil d'administration du 21 février 2011.

Il a été souscrit 7 056 actions pour 705 600,00 euros portant le capital à 1 005 500,00 euros.

Répartition du capital social

Le capital de la SEML est détenu au 31 décembre 2010 par :

. Commune de Saint-Denis	50,02 %,
. SARL MEDIAFI	9,97 %,
. SARL GLOBE COMMUNICATION	9,97 %,
. SARL SOGIS	9,97 %,
. Monsieur Didier AGATHE	9,97 %.

Notons que les salariés de la SEML DYONISPORT sont propriétaires de 1,67 % du capital de la société. Le mandataire social est lui propriétaire de 0,13 % du capital de la société.

Convention réglementées

La convention signée avec la SARL Globe Communication approuvée et ratifiée par l'assemblée générale du 10 septembre 2010 a continué ses effets durant l'exercice écoulé.

Mandats et fonction des mandataires sociaux

Au cours de l'exercice écoulé, aucun changement n'est intervenu.

Madame Isabelle JALLOT, nommée Directrice Générale par le conseil d'administration du 11 septembre 2009, est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Elle exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration Elle représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Résultats de l'année 2010

L'exercice écoulé est le second de la société. Il est clôturé avec un déficit de 57 056 euros (contre un déficit de 838 200,07 euros en 2009).

Les fonds propres de la SEML Dioysport ont été reconstitués, le principe en a été acté en décembre 2010 par une Assemblée générale extraordinaire et un Conseil municipal (18 décembre 2010) pour la part mairie. Compte-tenu des délais légaux, tout a été finalisé le 21 février 2011. Comptablement, l'augmentation de capital prévisible en 2010, s'est traduite dans les comptes 2010 par :

- une ligne à l'actif « augmentation de capital en cours » dans la rubriques « créances »
- et au passif dans la ligne « augmentation de capital en cours » dans la rubrique « autres fonds propres »

pour un montant de 705 600 €, somme qui été remontée au niveau du capital en 2011.

Depuis la clôture de l'exercice 2010, des événements importants sont survenus.

Ainsi, Dionysport a pu organiser :

- un stage vacances en mars avec Raymond DOMENECH. D'autres stages ont été prévus : stages vacances football, canne de combat et basket en août et en octobre football, escrime et autres ;
- le deuxième trophée de la Ville de Saint Denis en partenariat avec la Ville et la LRF ;
- le premier meeting d'athlétisme de la Ville de Saint Denis en appui de la LRA ;
- la deuxième édition des « Clés de la Prévoyance » avec le groupe CRC ;
- l'apport de partenaires financiers pour la SDFC ;
- la signature de convention d'accompagnement avec quatre entreprises pour le suivi de jeunes athlètes pour un montant global de 20 659 €

